



# Reconquérir le trottoir

## Pourquoi notre association ?

parce que nous ne voulons pas que nos trottoirs soient :

- encombrés de voitures en stationnement
- pollués de déjections canines
- utilisés par les deux roues avec ou sans moteur
- envahis par des étalages
- conquis par des terrasses
- semés de mobiliers urbains mal situés
- trop étroits pour y circuler normalement

parce que nous voulons :

- retrouver en ville le plaisir de la marche, indispensable à la santé
- améliorer la sécurité des piétons
- participer aux réunions où s'élabore l'avenir de nos cités

## Qu'avons-nous déjà obtenu ?

- des barrières interdisant l'accès des voitures aux trottoirs
- l'inscription dans le nouveau Code de la Route de l'interdiction faite aux deux roues de circuler et stationner sur les trottoirs
- la création de quartiers en "zone 30" ou "quartiers tranquilles" dans les villes
- des ralentisseurs aux abords des écoles etc...

Il reste encore beaucoup à faire !

Rejoignez-nous, adhérez aux Droits du Piéton



# BULLETIN D'ADHÉSION.

A détacher et à nous retourner à :  
Les Droits du Piéton  
Maison des Associations - Forum des Halles - CIDEX N° 209 - 75045 Paris cedex 01

Nom : .....

Prénom.....

Adresse : .....

.....

Téléphone\* : ..... Adresse électronique\* .....

\* Renseignements facultatifs

Cotisation annuelle : 16 euros (ou 23 euros pour un couple)

Don : .....( un reçu fiscal vous sera adressé pour la cotisation et les dons )

Chèque à l'ordre des Droits du Piéton.

A..... le .....

Signature :



## Nous voulons...

Circuler en ville, sur des trottoirs bien à nous, propres, sans obstacles, sans pièges.

Disposer de passages protégés pour traverser les chaussées.

Avoir de bonnes conditions d'accès ou d'attente pour les transports en commun :

- abris d'attente pour bus et tramways.
- arrêt des bus au ras des quais d'attente.
- accès au métro bien signalés et escaliers conduisant aux quais bien entretenus.

## Nous devons...

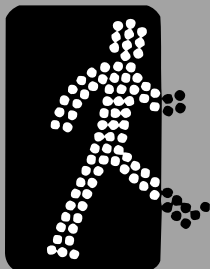
Emprunter les passages pour piétons et respecter les feux tricolores.

Ne jamais traverser un carrefour en diagonale.

Ne rien jeter sur le sol

Toujours maintenir notre vigilance

*Nous défendons vos droits,  
n'oubliez pas vos devoirs.*



Les Droits du Piéton



Maison des Associations - Forum des Halles - CIDEX N° 209 - 75045 Paris cedex 01  
Téléphone et fax : 01 43 35 08 04 - [pietons@wanadoo.fr](mailto:pietons@wanadoo.fr)

[www.pietons.org](http://www.pietons.org)